



**Lycée de  
Coulogne**

# Bac Professionnel (3 ans)

## Travaux Paysagers, Productions Aquacoles, Productions Horticoles

*Pour se préparer à entrer dans la vie professionnelle*

*L'enseignement général et scientifique est orienté vers des situations professionnelles concrètes*

Français / Documentation	7 h
Anglais	5,5 h
E.P.S.	6 h
Education Socio-Culturelles	4 h
Histoire / Géographie	4 h
Mathématiques / Informatique	8 h
Biologie	3 h
Physique / Chimie	3,5 h
Economie	1 h
Méthodologie	1 h
Santé / Développement durable	2 h

*Horaire hebdomadaire moyen donné à titre indicatif pour les 3 années*

### **Un enseignement professionnel adapté aux besoins de l'entreprise**

#### **En Productions Aquacoles**

■ Economie d'entreprise et de filière	3,5 h
■ Economie et réglementation des produits de l'aquaculture	4 h
■ Gestion de l'entreprise aquacole	4 h
■ Approche biologique et physico-chimique des pratiques aquacoles	3,5 h
■ Techniques de productions aquacoles	12 h
■ Equipements de productions aquacoles / Sécurité	4 h
■ Zootechnie / Itinéraire technique d'espèces	5,5 h

*Horaire hebdomadaire moyen donné à titre indicatif pour les 3 années*

#### **En Travaux Paysagers**

■ Economie d'entreprise paysagère	1 h
■ Approche paysagère	3,5 h
■ Organisation et gestion d'un chantier	5,5 h
■ Reconnaissance et physiologie des végétaux / Ecologie	5,5 h
■ Maintenance des équipements et matériels / Sécurité	6 h
■ Conduite de chantiers / Technologie paysagère	13 h

*Horaire hebdomadaire moyen donné à titre indicatif pour les 3 années*

#### **En productions horticoles**

Economie d'entreprise et de filière horticole	4,5 h
Biologie végétale / Reconnaissance	5,5 h
Itinéraire technique d'espèces	4,5 h
Techniques de productions horticoles	15 h
Gestion de l'entreprise horticole	4 h
Equipement de productions horticoles / Sécurité	3,5 h

*Horaire hebdomadaire moyen donné à titre indicatif pour les 3 années*

*En 2<sup>nd</sup>e professionnelle, 3 heures sont consacrées à 3 enseignements spécifiques aux choix (Animalerie, Création d'un bassin de jardin, Art floral, technique de vente en Jardinerie, Techniques de pêche, Technique de multiplication des végétaux).*



## Des stages complètent la formation



- sur les 3 ans, 18 semaines sont effectuées en entreprise. Pour valoriser ces périodes, il sera demandé à l'élève d'être mobile géographiquement et de diversifier les entreprises de stage,
- 3 semaines sont effectuées sur les ateliers pédagogiques du lycée,
- 1 semaine est consacrée à un voyage d'étude,
- 1 semaine d'insertion professionnelle prépare les élèves à l'entrée dans la vie active et leur donne l'occasion de rencontrer d'anciens élèves, des chefs d'entreprise et différentes structures professionnelles

## Les spécificités du lycée

- Les ateliers pédagogiques permettent de mettre en œuvre les connaissances acquises tant au niveau des techniques que de la conduite d'un chantier ou d'une production,
- De nombreuses visites d'entreprises et interventions de professionnels,
  - Des temps de pluridisciplinarité permettent la mise en œuvre d'une approche globale associant culture générale ou gestion à une compétence technique,
  - Une heure dans l'emploi du temps est consacrée à la vie de classe. C'est un échange privilégié entre les élèves et leur professeur principal,
  - Un accompagnement individualisé pour les séquences en entreprise et pour l'élaboration du rapport de stage.

## Diplôme

Le diplôme est délivré pour moitié par contrôle continu réalisé dans le lycée durant le cycle de formation et pour l'autre moitié par un examen final constitué de 4 épreuves :

- Français, Histoire/Géographie,
- Mathématiques et Sciences,
- Techniques professionnelles,
- Dossier technique professionnel.

## Orientation après le Bac

- Certificat de spécialisation : formation courte de 6 à 12 mois permettant de se spécialiser sur un thème précis,
- Poursuite d'études en BTSA par la voie scolaire ou par la voie de l'apprentissage
  - Vie active



## Inscription

L'inscription se fait après entretien de la famille et du jeune avec le Chef d'Etablissement.

- Régimes possibles : Internat (fille / garçon), demi-pension, externat,
- Transports scolaires quotidiens pris en charge par le Conseil Général pour les demi-pensionnaires.

